



# PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES POUR LA VILLE DE RODEZ

Document de Travail

09-2019

---

**Association Cyclo-Motivés12**  
Maison des associations Claude Dangles  
Avenue Tarayre 12000 RODEZ



Délégation départementale AF3V

[cyclo.motives12@gmail.com](mailto:cyclo.motives12@gmail.com)  
[www.cyclo-motives12](http://www.cyclo-motives12)



Membre réseau FUB

## SOMMAIRE

---

- PRÉAMBULE
- FICHE-ACTION 1 : Marquages au sol
- FICHE-ACTION 2 : Centre-ville
- FICHE-ACTION 3 : Raccordement st Cloud /Olemps
- FICHE-ACTION 4 : Implantation des Parc à vélos
- FICHE-ACTION 5 : Sacré Cœur / Centre-ville
- FICHE-ACTION 6 : le Monastère / Centre-ville
- FICHE-ACTION 7 : La Monastère/ Bourran
- FICHE-ACTION 8 : st Eloi / esplanade des Ruthènes
- FICHE-ACTION 9 : La Gineste / Bourran
- FICHE ACTION 10 : Bel Air / Centre-ville

## PRÉAMBULE

---

**plusieurs postulats ont guidé les repérages réalisés par les membres de l'association :**

- Relier les principaux quartiers périphériques au centre-ville.
- Assurer une continuité dans les parcours.
- À court terme, utiliser l'existant pour réaliser sans délai des aménagements permettant, à moindre coût, d'améliorer la sécurité des cyclistes au quotidien.
- Prioriser la valorisation de l'existant qui est malheureusement trop confidentiel et qui ne met absolument pas en valeur la possibilité de circuler en vélo sur Rodez

**Certains points non abordés dans les fiches-action mériteraient des éclaircissements, particulièrement sur ce qui est possible ou autorisé à vélo :**

- Le fait que sur Rodez des aménagements existent déjà mais ils ne sont absolument pas valorisés par de la signalétique appropriée
- Allée piétonne avenue Victor Hugo côté jardin public : aucune signalétique ne permet de savoir si les vélos sont autorisés sur cette partie.

- Zone 30 Centre-ville

Une zone 30 est un ensemble de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. La vitesse des véhicules y est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf exception. Qu'elles sont elles ???

- il conviendrait également d'envisager, conjointement avec les services techniques, la sécurisation des ronds-points pour le franchissement de la rocade aux Moutiers et à la Vieille Gare, qui sont de véritables points de blocages pour les liaisons avec les quartiers périphériques.
- N'ayant pas la connaissance des aménagements futurs , la partie reliant la nouvelle université au quartier du Sacré cœur n'a pas été traitée , elle sera néanmoins particulièrement importante à prendre en compte en prévision de la fréquentation future

**Il est urgent de traiter en priorité la fiche-action 1 : les marquages au sol ! C'est une urgence absolue sur le très court terme et une très forte demande des utilisateurs**

**•Itinéraires concernés sur les parties montantes et descendantes :**

- av des Fusillés de Ste Radegonde
- av Durand de Gros
- av de Paris
- av de Bamberg
- nouvelle liaison rond-point de St Cloud /rond-point de la Mouline D84 chemin des Attizals
- rond-pointStÉloi / av Maréchal Joffre jusqu'au Pont des 4 Saisons
- av Tarayre

**•Aménagements ou modifications à réaliser :** refaire l'intégralité du marquage au sol

**•Type signalétique et emplacement :** marquage blanc+doublage vert aux endroits de passages (sorties de garages, rues, ...) + picto vélo blanc sur fond vert tous les 50m

Ex : Aménagements réalisés sur la sortie des 4 saisons et par la ville d'Issoire.

**• À moyen ou long terme :**

- étendre et harmoniser cette signalétique sur l'ensemble du Grand Rodez comme les dernières réalisations sur la commune d'Onet le Château



- **Aménagements ou modifications à réaliser :**

- Raccorder la piste d'Olemps longeant la Rocade à la D84 chemin des Attizals au niveau du rond-point de St Cloud.
- Cet aménagement très couteux et inutilisé depuis de nombreuses années et une aberration au regard des nombreuses situations identiques dans l'exgone que l'on sait désormais traiter sans difficultés et en toute sécurité..
- Reprendre les modalités et la signalétique des voies vertes ou pistes cyclables traversées par des nationales afin de sécuriser la sortie en descendant d'Olemps pour rejoindre la D84.

Exemple de signalétique sur la Vélofrancette, près de Caen, au franchissement d'une nationale très fréquentée sur un ancien passage à niveau.



- **Type Signalétique et emplacement :** chicanes + signalétique au sol + panneau indiquant un obstacle et stop (- La chicane peut être plus resserrée pour empêcher le passage en moto )
- **À moyen ou long terme :** cette liaison **est prioritaire** car elle doit permettre de rejoindre Olemps et à terme assurer la liaison avec Luc La Primaube (cf. schéma vélo de l'agglomération).

- **2 types d'aménagement à réaliser :**

- aménagements standard sous forme de bornes à l'intérieur ou à l'extérieur d'un parking pour des usagers locaux principalement
- aménagements spécifiques dédiés aux voyageurs à vélo souhaitant visiter la ville et désireux de laisser leurs vélos et bagages en sécurité.

- **Exemples d'aménagements standards**



- **Exemples d'aménagements spécifiques**





• **Proposition d'emplacements pour parkings standards ou spécifiques :**

À court terme, minimum 3 parkings sur le Centre-ville et à moyen terme mailler la ville à partir des principaux sites et centres d'intérêts.

- Place de la mairie (standard)
- Place de la cité (standard)
- Esplanade des ruthènes (standard)
- début rue Vieussens (spécifique) pour la visite du musée Soulages
- petit square ancien espace Balard (spécifique pour visite Centre-ville)
- large espace à l'entrée parking des Remparts (standard)
- à l'intérieur du parking Cap Cinéma (standard) et éventuellement à l'intérieur de chaque parking du Centre-ville
- parking Aqua Vallon (standard)
- place du Sacré Cœur, maison des associations (standard)
- stade St Éloi (standard)
- départ des promenades à Layoule près de l'ancien camping (standard)
- devant les facultés (standard)
- Bourran (sur le mail)

• **Rappel :** les aménagements de parkings peuvent selon les cas bénéficier de financements dans le cadre de l'opération *Alvéole*.

<https://www.velo-territoires.org/actualite/2019/02/26/collectivites-financez-stationnement-velos-de-laccompagnement-a-lecomobilite-via-cee-dalveole-2/>

## FICHE-ACTION 5 LIAISON PLACE DU SACRÉ CŒUR / CENTRE-VILLE

### •Itinéraire proposé

- rue Béteille
- rue Bonnefé
- arrivée sur Tour de Ville
- traversée boulevard Belle Isle
- possibilité de prendre le trottoir côté collège Fabre soit à droite pour rejoindre la cathédrale soit à gauche pour rejoindre la rue de Bonald qui donne un accès direct à la place de la Cité.

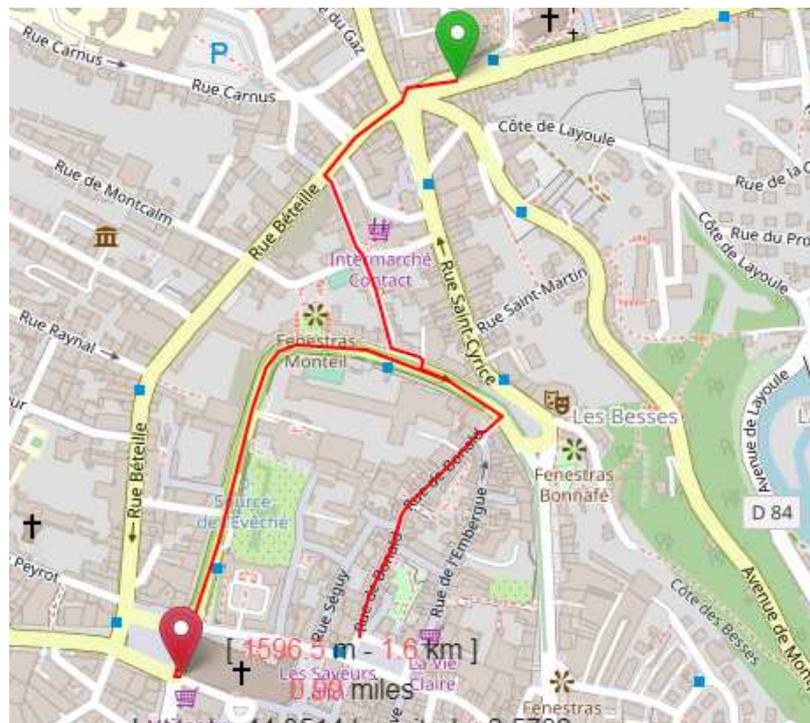
### •Aménagements ou modifications à réaliser :

- Donner la possibilité aux vélos d'emprunter le sens interdit du haut de la rue Bonnefé.
- Sécuriser la traversée du boulevard sortie rue Bonnefé (marquage au sol) ou ralentisseur.
- Autoriser l'accès vélo et créer sur le trottoir un espace partagé piétons/ vélos côté collège Fabre sur l'espace entre le fond de la rue de l'Embergues et la place d'Armes.

### •Type Signalétique et emplacement :

- Place du Sacré Cœur : panneau vélo indiquant *Centre-Ville via r Béteille*.
- Départ rue Bonnefé : panneau vélo indiquant *Centre-ville*(attention : signaler *déclivité importante*).
- rue Bonnefé : logo vélo au sol tous les 50m pour matérialisation.
- Trottoir tour de ville sortie rue Bonnefé : indiquer à droite *cathédrale* à gauche *Centre-Ville via vieux quartiers*.
- Signalétique au sol sur le tour de ville en indiquant espace partagé piétons / vélos.

- **À moyen ou long terme** : en fonction du plan de circulation, étudier la possibilité de passer la rue Béteille en voie unique avec une piste vélo dédiée.



L'avenue Tarayre quand à elle doit mériter une réflexion long terme en continuité de la rue Beteille

- **Itinéraire proposé**

- av de Montpellier
- av du Docteur Bonnefous
- rue Grandet
- arrivée sur le Tour de ville
- rue de la Barrière / place du Bourg
- retour vers Le Monastère par rue des Frères de Turenne, cité Boule d'Or et av Dr Bonnefous

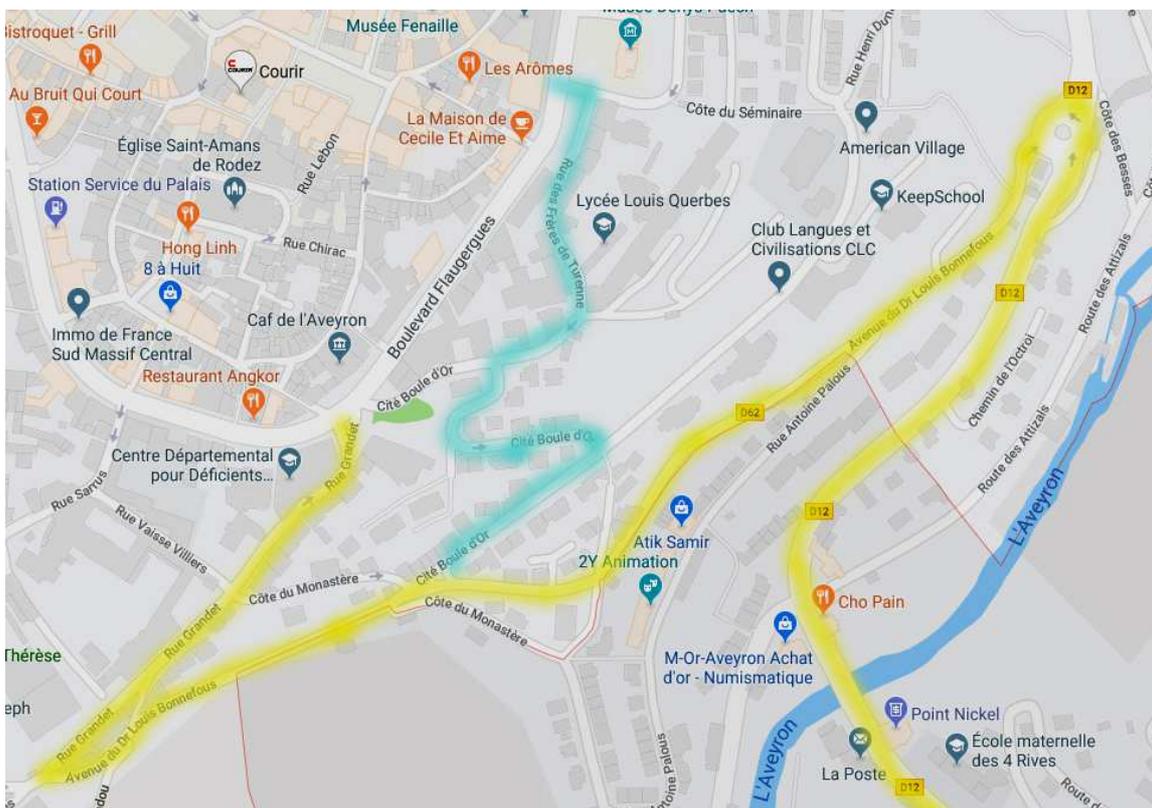
- **Aménagements ou modifications à réaliser :**

- Circulation mixte piétons/cyclistes sur trottoir avenue de Montpellier uniquement en montant.
- Marquage au sol sur anneau giratoire pour bande cyclable.
- Calibrage à 5,50 m de la chaussée routière et constitution d'une bande mixte piétons cyclistes sur bord droit uniquement en montant de l'av du Dr Bonnefous.
- Busage fossé et/ou arasement accotement enherbé sur av du Dr Bonnefous.
- rue Grandet.
- Le retour Rodez/Le monastère en descente peut se faire sur la chaussée routière en cohabitation avec la circulation automobile car le différentiel de vitesse est beaucoup moins important que dans le sens montant.

- **Type Signalétique et emplacement :**

- Panneaux indiquant itinéraire vélo Rodez centre aux carrefours.
- Signalétique pour espace partagé piétons/vélos sur trottoirs av de Montpellier et av Dr Bonnefous.

- **À moyen ou long terme :** suivant l'opportunité foncière, création d'un parking hors voirie en bordure de la rue Grandet, suppression du stationnement longitudinal et création d'une bande cyclable.



**FICHE-ACTION 7****LIAISON LE MONASTÈRE /BOURRAN****• Itinéraire proposé :**

- av des Arcades /av de l'Abbaye/ av de l'Aveyron
- rond-point de la Mouline/ chemin des Attizals/ rte de Moyrazès (croisement de St Cloud)
- av de St Pierre / Bourran

**• Aménagements ou modifications à réaliser :**

- Voie centrale banalisée de l'av des Arcades au rond-point de la Mouline.
- Prolongement des deux côtés de la chaussée de la bande d'accotement du Pont de la Gascarie à St Cloud puis à Bourran.
- Réfection du marquage au sol av de St Pierre pratiquement effacé.

**• Type Signalétique et emplacement :**

- Panneaux avec pictos vélo aux intersections.
- Marquage au sol avec doublage des lignes discontinues blanches par une ligne verte en parallèle du côté de la bande cyclable.
- Pictos vélo blancs sur fond vert tous les 50 m.
- Panneau directionnel avec indication des distances à vélo.
- Sécurisation des croisements par peinture à damier.

**• À moyen ou long terme :**

- Élargissement de la bande d'accotement entre le rond-point de la Mouline et le Pont de la Gascarie.
- Goudronnage de l'accotement en stabilisé du Pont de la Gascarie au Pont de St Cloud.
- Aménagement d'une voie séparée du bas de l'av de St Pierre à la RAGT (à envisager avec chemin existant derrière le remblais de terre).

**FICHE-ACTION 8****LIAISON ST ÉLOI / ESPLANADE DES RUTHÈNES****• Itinéraire proposé :** ensemble du boulevard du 12<sup>e</sup> RI / boulevard Paul Ramadier.

**• Aménagements ou modifications à réaliser :** créer raccordement avec St Éloi (arrêt actuel face à AD distribution) sans aucune continuité (passage sur le trottoir à envisager).

**• Type Signalétique et emplacement :**

- Aucune signalétique indiquant la possibilité d'utiliser l'espace avec les vélos.
- Utiliser la signalétique espace partagé vélo/piétons.



**• À moyen ou long terme :** poursuivre les aménagements le long du boulevard du 12<sup>e</sup> RI jusqu'au rond-point de l'Amphithéâtre.

**EXISTANT**

- voie cyclable av Roland Boscary Monservin, côté droit en montant (tracé **violet**)
  - panneau au départ carrefour Carel
  - peu de logo vélo le long de la voie
  - s'arrête 50 m avant le mail de Bourran !
  - à faire : liaison avec la piste cyclable du mail de Bourran
- voie cyclable mail de Bourran
  - très dangereuse : le long des voitures côté portières chauffeurs
  - invisible en vert, la repeindre en blanc (traces + logos)

**ITINÉRAIRE 1 (tracé **vert**)**

LIDL La Gineste / sous la voie ferrée / à droite le long des jardins familiaux / à droite vers Vabres, vers Azorin : là, bloqué !

- Aménagements ou modifications à réaliser : néant
- Signalétique :
  - quelques anciens vestiges voie cyclable peu visibles, à repeindre
  - poser panneaux

**ITINÉRAIRE 2 (tracé **bleu**)**

Carrefour Carel / av de la Gineste / carrefour *gilets jaunes*

- Aménagements ou modifications à réaliser : néant
  - large trottoir côté commerces OK
  - cohabitation piétons/cyclistes sans pb
- Signalétique :
  - matérialiser voie cyclable : panneaux + peinture

**ITINÉRAIRE 3 (tracé **noir**)**

A la moitié de l'av Roland Boscary Monservin, à G / montée douce vers le relais et la clinique Ste Marie (point de vue) / rue de Lisbonne / mail de Bourran

- Aménagements ou modifications à réaliser : néant
- Signalétique :
  - poser panneaux
  - tracer rue de Lisbonne
  - peintures logos sol

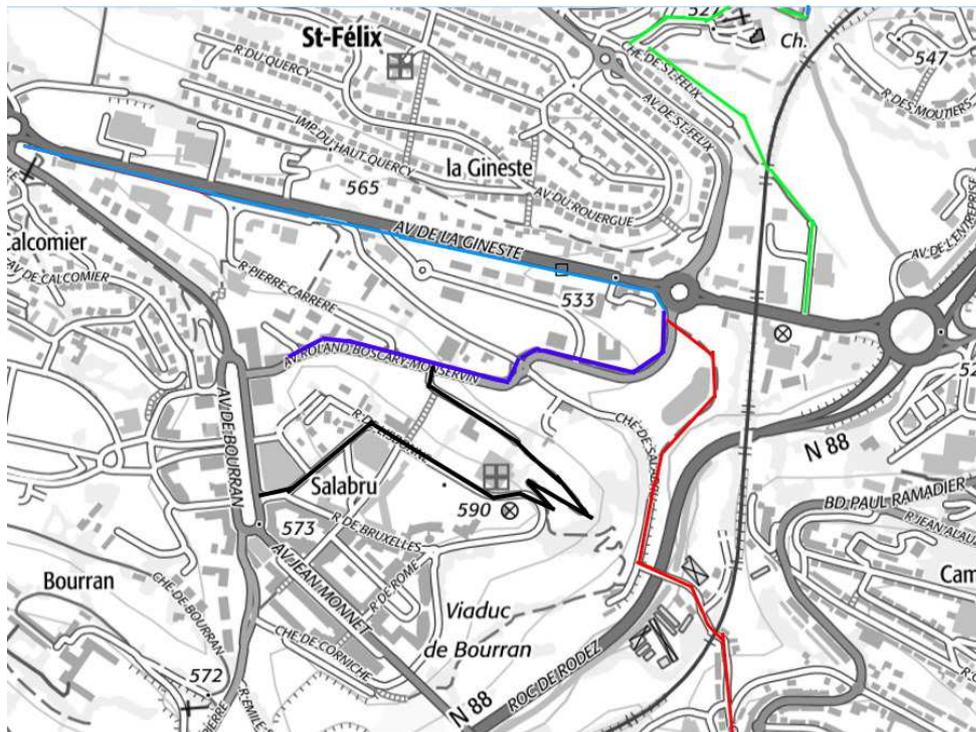
Intérêt : alternative pour rejoindre le mail de Bourran, beau point de vue

## ITINÉRAIRE 4 (tracé rouge)

Carrefour Carel / 30m av Roland Boscary Monservin / à G chemin / tout droit sur Chemin de Salabru / à gauche sur rocade / rue vers plateau Aquavallon (pente raide)

- Aménagements ou modifications à réaliser : néant
- Signalétique :
  - poser panneaux
  - tracer vers plateau Aquavallon
  - peintures logos sol

Intérêt : touristes qui stationnent en CCAR à Aquavallon et qui souhaitent aller vers Vabres.



La liaison Rond point la Gineste/ Centre ville via Bourran est un axe prioritaire de par le fait de sa forte fréquentation et à terme sa capacité de relier le centre ville au stade du troc..

**Le constat des utilisateurs est le suivant ..**

### **1/ liaison rond point la Gineste au début du mail**

En venant de Bel AIR et afin d'éviter de retraverser la route après le passage du carrefour de la Gineste, la montée vers le mail est souvent privilégiée coté gauche sur le trottoir au détriment du petit chemin coté droit ..le trottoir est suffisamment large pour autoriser une cohabitation piétons / vélos, attention néanmoins devant VERDIER ou le trottoir n'est pas adapté

### **2/ traversée du mail**

Le positionnement des tracés au sol ( bien effacés pour certains ) ne sont pas jugés sécurisant car longeant les voitures en stationnement les cyclistes sont très vulnérables à l'ouverture des portières ...compte tenu de ce risque beaucoup privilégient le large trottoir coté école François Mitterrand ,celui-ci pourrait évoluer vers une voie mixte piétons / cyclos..éventuellement une traversée sur le centre du mail pourrait être envisagée avec par contre une certaine difficulté d'accès

### **3/ l'avenue Jean Monet**

Actuellement tracés en bord de trottoir et en pleine circulation la demande consiste à passer par les contres allées plus sécurisantes ( montée et descente )

### **3/ pont de Bourran**

Réaffirmer le coté piétons/ vélos par un marquage au sol approprié , revoir la sortie du pont et la liaison jusqu'à la rue Jean Ferrieu pour assurer la continuité . Il semble que depuis plusieurs années des solutions soient envisagées sur cette partie ,elle doit être traitée prioritairement en travaillant sur un passage trottoir afin de sécuriser au mieux cette partie qui présente une discontinuité particulièrement anxiogène et dangereuse..

### **3/liaison centre ville**

Itinéraire préconisé : rue Jean Ferrié/ rue Eugene Loup , en itinéraire propre en supprimant les places de stationnement ..puis traversée en doublant le passage piéton et remontée centre ville en longeant le jardin public